

Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Montréal, 18 Février 1858.

La chambre s'est assemblée aujourd'hui, à 11 heures A. M. suivant avis donné aux membres.

PRÉSENTS :—John Yule, écrivain, président ; E. J. DeBlois, écrivain, vice-président ; Major Campbell, M. P. P., écrivain ; R. N. Watts, écrivain ; J. O. A. Turgeon, écrivain ; P. E. Dostaler, écrivain ; James Logan, écrivain, président de l'Association agricole du Bas-Canada ; le professeur Dawson, collègue McGill ; Rév. P. E. Leclerc, professeur d'agriculture, collègue Masson, et D. Brown, écrivain, président de la chambre des arts et manufactures.

Le Président prit le fauteuil et lut une lettre de M. Hutton, Secrétaire du Bureau d'Agriculture, Toronto, informant la Chambre que MM. R. N. Watts, J. C. Taché, B. Pomroy et J. O. A. Turgeon, Membres de cette Chambre, se retirant à tour de rôle, avaient été réélus pour les années 1858 et 1859. Membres de cette Chambre par les sociétés d'agriculture du Bas-Canada.

M. Yule fut alors proposé et unanimement réélu Président de cette Chambre.

M. DeBlois fut proposé et unanimement réélu Vice-Président.

M. J. Perrault fut proposé et unanimement réélu Secrétaire-Présidier.

M. Logan et M. Turgeon furent nommés en comité pour examiner les comptes de la dernière Exhibition Provinciale et du Comité Local.

Une lettre de l'Hon. A. N. Morin, offrant sa bibliothèque agricole à cette Chambre fut lue, et un catalogue de ces livres fut soumis.

Résolu.—Qu'un comité, composé du Major Campbell, du Professeur Dawson et du Rév. P. E. Leclerc, prenne ce catalogue de livres en considération, et en fasse rapport à cette Chambre.

La résolution de l'Association Agricole à leur assemblée, le 19 Septembre dernier, que " Une requête soit présentée aux trois branches de la Législature, demandant que l'Association Agricole soit autorisée à fixer une place permanente pour tenir l'Exhibition Annuelle Provinciale, fut mise durant la Chambre par M. le Président."

M. DeBlois secondé par M. Dostaler fit motion :

Que la Chambre est d'opinion que la demande contenue dans la résolution ci-dessus de l'Association Agricole entraînerait dans de sérieuses difficultés—Rejetée.

Résolu.—Qu'une Requête soit préparée suivant la résolution de l'Association Agricole.

Résolu.—Que M. Chagnon, le Sous-Secrétaire de cette Chambre ait le salaire du Secrétaire pendant l'absence de ce monsieur, et que M. le président soit autorisé de faire des arrangements touchant la rédaction du *Journal d'Agriculteur*.

Résolu.—Que le maire de Montréal, les présidents des sociétés d'agriculture des comtés d'Hochelega et de Jacques Cartier, le Président de la Société d'Horticulture de Montréal, d'alors, et T. S. Brown Esq., de Montréal, composent le Comité Local de la prochaine Exhibition Provinciale qui aura lieu à Montréal, en septembre prochain.

L'assemblée s'ajourna jusqu'au lendemain à 9 heures A. M.

La chambre s'assembla le jour suivant, 19 février, suivant l'ajournement du jour précédent.

PRÉSENTS :—John Yule, écrivain, président ; E. J. DeBlois, écrivain, vice-président ; Major Campbell, M. P. P., écrivain ; J. O. A. Turgeon, écrivain ; P. E. Dostaler, écrivain, James Logan, écrivain.

Une liste de Sociétés d'Agriculture réorganisées sous l'acte 20 Vic. chap. 49. fut mise devant la Chambre et leur organisation fut prise en considération.

Résolu.—Qu'aucune Société d'Agriculture ne sera reconnue par cette Chambre, à moins qu'elle n'ait envoyé une liste de souscription signée par au moins 40 membres, souscrivant pas moins de £20 courant, suivant la cédule A de l'acte ci-dessus, et tel que l'exige le dit acte.

Sur application de plusieurs Sociétés demandant la permission d'acheter des grains de semailles avec leur allocation, il fut

Résolu.—Que la Chambre permet aux Sociétés d'Agriculture d'acheter des grains de semence avec leur allocation, pourvu qu'elles les vendent à l'encan à leurs membres, et fassent rapport de la vente d'iceux à cette Chambre.

Le Major Campbell et M. Watts furent nommés en comité pour examiner la *Liste des Prix* pour cette année ; ils firent rapport qu'ils recommandaient la liste des prix de l'année dernière sans y faire de changements.

Sur application de M. Bruce de..... touchant son engrais de poisson, le Sous-Secrétaire fut chargé de lui dire que la Chambre ne pouvait prendre aucune part dans la société, mais que ses membres seraient heureux d'en faire l'essai.

Et la Chambre s'ajourna.

Par ordre,

T. CHAGNON,

Sous-Secrétaire C. A. B. C.